

SC Carac Perspectives Immo – Stratégie ISR

Commenté [KE1]: ok

La SC Carac Perspectives Immo s'engage dans une démarche d'investissement socialement responsable (ISR) équilibrée entre les critères environnementaux (40% de la note) et les critères sociaux (40% de la note). La SC Carac Perspectives Immo a deux poches, la poche Best-in-Progress et la poche Best-In-Class.

D'un point de vue environnemental, la SC Carac Perspectives Immo vise à améliorer la performance environnementale de son patrimoine via notamment la mise en place d'outils de suivi des consommations tous fluides et de valorisation de la qualité environnementale de ses sites.

D'un point de vue social, la SC Carac Perspectives Immo vise à contribuer au confort des occupants de ses actifs en valorisant les services et les espaces verts à proximité.

La note seuil du fonds a été établie à 52,3/100 (+20pts de la note initiale), la note finale de la SC CARAC Perspectives Immo ISR ne doit pas être inférieure à cette note seuil afin d'être en accord avec la stratégie Best-in-Progress établie (note prévue pour fin du cycle en 2027).

La SC Carac Perspective Immo s'engage dans une démarche axée sur la bonne gouvernance (20% de la note) afin de garantir la bonne mise en œuvre des actions permettant l'atteinte des objectifs environnementaux et sociaux notamment via un plan d'action adapté aux actifs s'appuyant sur l'état des lieux initial à l'échelle du portefeuille.

En pratique, à l'échelle de actifs, les objectifs et sous-objectifs du fonds se déclinent via les mesures suivantes :

Pilier Environnement :

- De réduire les consommations énergétiques en vue de la décarbonation des bâtiments ;
- De réduire et maîtriser la ressource en eau ;
- De maîtriser la gestion de déchets ;
- De favoriser la préservation de la biodiversité.

Pilier Social :

- De promouvoir et valoriser les solutions de mobilités (en particulier les mobilités douces) ;
- D'améliorer l'accessibilité des bâtiments aux personnes en situation de handicap ;
- De valoriser la diversité des services disponibles sur site et/ou à proximité ;
- De contribuer à l'amélioration de la santé des occupants (en particulier en termes de qualité d'air et d'eau) ;
- De valoriser les actions éco-responsables mises en place par les occupants ;
- De valoriser la proximité aux espaces verts ;
- De promouvoir les partenariats avec les commerces et les associations locaux ;

Pilier Gouvernance :

Atream
89 - 91 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 43 59 75 75
Fax : +33 (0)1 43 59 75 99

atream.com

Société par actions simplifiées au capital de 263 200 euros / 503 740 433 RCS Paris / Agrée par l'AMF en qualité de Société de gestion de portefeuille le 15 avril 2013 sous le numéro GP-13000011.



- D'engager contractuellement les parties prenantes par le biais d'une clause ESG ;
- D'analyser la résilience des actifs face au dérèglement climatique et sur le plan de la biodiversité ;
- D'impliquer les locataires et exploitants dans la démarche par le biais d'un Comité Vert ;
- De sensibiliser les usagers aux enjeux ESG ;
- De promouvoir les certifications inhérentes au secteur.

Ateam
153 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 43 59 75 75
Fax : +33 (0)1 43 59 75 99

ateam.com

Société par actions simplifiées au capital de 263 200 euros / 503 740 433 RCS Paris / Agrée par l'AMF en qualité de Société de gestion de portefeuille le 15 avril 2013 sous le numéro GP-1300001